

Société de Commissaires aux Comptes

FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République – 62000 ARRAS

Société à Responsabilité Limitée
de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI

3 RUE PERE CHEVRIER

69007 LYON

Siret : 775 649 676

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

FORT Pierre-Emmanuel
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit
I.E.S.E.G.
D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière –PARIS II
Maîtrise es-sciences économiques – PARIS II

FORT François-Xavier
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit

D.U. Droit de l'Entreprise PARIS

ASSOCIATION FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI
3 Rue du Père CHEVRIER
69007 LYON CEDEX 7

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les membres

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Foyer Notre Dame des Sans Abri relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Changement de règles et méthodes comptables » en page 29 de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode lié à l'établissement de l'état des avantages et ressources en provenance de l'étranger, au traitement des legs et au classement comptable des subventions d'investissement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ainsi, nous portons à votre connaissance la note de l'annexe « Règles et Méthodes comptables » qui précisent les dispositions du plan comptable général et du règlement comptable ANC 2018-06 appliquées pour l'établissement des présents comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes concernant notamment :

- L'évaluation des engagements hors bilan et des fonds dédiés,
- Le traitement des subventions dans les présents comptes annuels,
- Le traitement comptable des immobilisations corporelles des opérations juridiques y afférentes
- Le traitement comptable des legs et des engagements liées aux legs
- La valorisation des contributions volontaires en nature
- Ainsi que la valorisation des titres en portefeuille.

Une attention particulière a été portée aux procédures mises en œuvre pour identifier les avantages et ressources en provenance de l'étranger.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Outre la mention communiquée dans notre paragraphe d'observations, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par votre Président et votre trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

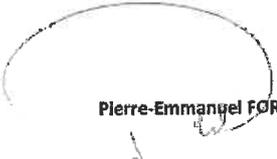
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à ARRAS
Le 25 mai 2024
l'un des Gérants,**



Pierre-Emmanuel FORT

**SARL SOCIETE DE COMMISSAIRE AUX
COMPTES FORT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
DOUAI.**

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	577 449	448 440	129 010	165 702
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	13 499 660		13 499 660	13 511 516
	Constructions	28 061 106	11 912 706	16 148 399	16 542 050
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 296 174	1 172 641	123 533	149 932
	Autres immobilisations corporelles	19 496 212	13 885 227	5 610 985	3 993 998
	Immobilisations corporelles en cours	6 231 196		6 231 196	1 770 522
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	324 913		324 913	190 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	45 750		45 750	45 750	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	8 474 168		8 474 168	5 408 180	
Prêts	13 522		13 522	19 133	
Autres immobilisations financières	100 047		100 047	98 404	
TOTAL (I)	78 120 198	27 419 014	50 701 184	41 895 188	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 133 175	105 592	1 027 583	389 563
	Créances reçues par legs ou donations	41 968		41 968	
Autres créances	5 295 076		5 295 076	5 321 035	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 831 316		3 831 316	13 735 970	
DISPONIBILITES	9 631 188		9 631 188	4 693 268	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	347 247		347 247	155 735
	TOTAL (II)	20 279 971	105 592	20 174 379	24 295 572
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	98 400 169	27 524 606	70 875 563	66 190 760	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			113 570	117 537	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	36 972 683	36 972 683
	Fonds propres complémentaires	240 435	240 435
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	289 304		
Report à nouveau	12 474 630	13 009 651	
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	130 036		
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 132 881)	(115 683)	
Total des fonds propres (situation nette)	48 974 205	50 107 086	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	3 273 222	2 267 194	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	3 273 222	2 267 194	
Total des fonds propres	52 247 427	52 374 280	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	320 931	180 000
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 887 892	1 166 732
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 667 683	2 689 777
	Fonds dédiés sur concours publics		
Total des fonds reportés et dédiés	4 876 506	4 036 508	
Provisions	Provisions pour risques	393 771	273 540
	Provisions pour charges	479 889	430 295
	Total des provisions	873 660	703 835
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 194 282	3 303 926
	Emprunts et dettes financières divers	64 135	67 751
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 463 737	2 050 457
	Dettes des legs ou donations	45 951	
	Dettes fiscales et sociales	2 304 774	2 087 403
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	52 913	27 791	
Produits constatés d'avance	752 179	1 538 808	
Total des dettes	12 877 970	9 076 136	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	70 875 563	66 190 760	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 132 881,27)	(115 682,63)	
(1) Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 770 976	3 030 944
	dont ventes de dons en nature	2 770 976	3 030 944
	Ventes de prestations de service	1 341 500	1 316 978
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	23 252 940	21 762 307
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 586 009	3 730 957
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	175 268	460 254
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	316 276	337 367
Utilisations des fonds dédiés	766 990	567 339	
Autres produits	1 584 334	1 155 758	
	Total des produits d'exploitation	32 794 293	32 361 904
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	12 743 692	12 265 925
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 728 916	1 369 028
	Salaires et traitements	11 465 790	10 583 894
	Charges sociales	4 078 818	4 060 221
	Dotations aux amortissements et dépréciations	1 941 512	1 907 226
	Dotations aux provisions	113 794	
	Reports en fonds dédiés	1 606 987	2 196 526
Autres charges	254 566	166 909	
	Total des charges d'exploitation	33 934 075	32 549 728
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 139 782)	(187 824)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 139 782)	(187 824)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	124 501	40 644
	Autres intérêts et produits assimilés	261 653	97 250
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		386 154	137 894
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	71 498	16 554
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		71 498	16 554
RESULTAT FINANCIER		314 656	121 340
RESULTAT COURANT avant impôts		(825 126)	(66 485)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	66 350	108 552
	Sur opérations en capital	159 074	345 208
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	69 769	23 737
	Total des produits exceptionnels	295 193	477 497
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	257 952	199 779
	Sur opérations en capital	57 107	235 178
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	190 000	58 423
	Total des charges exceptionnelles	505 059	493 380
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(209 866)	(15 882)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		97 890	33 316
TOTAL DES PRODUITS		33 475 640	32 977 295
TOTAL DES CHARGES		34 608 522	33 092 977
EXCEDENT ou DEFICIT		(1 132 881)	(115 683)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		1 309 154	1 927 010
Prestations en nature			
Bénévolat		5 642 868	4 970 875
TOTAL		6 952 022	6 897 885
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		1 309 154	1 927 010
Prestations			
Personnel bénévole		5 642 868	4 970 875
TOTAL		6 952 022	6 897 885

Annexe libre

CER – COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES NOTE DE PRESENTATION

CROD – COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination permet de reprendre l'ensemble des flux du compte de résultat et donc de refléter le modèle économique des entités qui font appel public à la générosité.

C'est une version analytique du compte de résultat par nature, présenté en liste, qui fait apparaître à la fois les données relatives à l'activité globale de l'entité et les ressources et emplois de la générosité publique.

Ce compte est complété par des informations relatives aux contributions volontaires en nature.

CER - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER permet de retracer les ressources et les emplois de la seule générosité du public.

L'article 432-18, alinéa 1er du règlement indique que, « à l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination ».

Le nouveau CER comporte une colonne « Exercice N-1 » permettant de comparer les flux de l'exercice à ceux du précédent. Il intègre à son pied le passage du « stock » d'ouverture au « stock » de clôture des ressources liées à la générosité du public non affectées et non consommées.

NOTE DE PRESENTATION

1-1 Définition de la GP

Les ressources issues la GP comprennent les dons manuels et legs qu'ils soient « dédiés » ou « non dédiés ». Les dons dédiés comprennent notamment les Arbres de la Solidarité.

La rubrique « Dons manuels » comprend également depuis 2019 - en application de la nouvelle réglementation comptable et conformément à l'article 432-4 - les produits reçus des ventes de dons en nature. On y trouve donc l'ensemble des recettes issues des activités solidaires de l'association.

1-2 Autres ressources

On y détaille les subventions, la participation des usagers, les transferts de charges, les autres ressources d'exploitation, les ressources financières, et les ressources exceptionnelles, tout ceci hors mouvements de fonds dédiés et hors reprises de provisions. Dans la mesure où toutes les

Annexe libre

ressources liées à la générosité du public sont consommées, les produits financiers sont considérés comme exclusivement affectés aux autres ressources non liées à la générosité du public.

1-3 Missions Sociales

Les missions sociales du FOYER comprennent à la fois les activités d'accueil & hébergement mais également d'insertion professionnelle.

Pour chacune de ces actions, les dépenses reportées comprennent :

- Les coûts directs : salaires, achats, prestations de sécurité, etc.
- Les coûts indirects : fonctions mutualisées (cuisine, entretien, maintenance), quote-part des amortissements liés aux locaux, et des frais de structure. Ils sont affectés aux missions sociales selon les règles analytiques en vigueur

1-4 Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la GP représentent les frais engagés pour les envois de mailings, pour les éditions de plaquettes, etc, ainsi que les salaires des 2 personnes concernées. Ils comprennent désormais également les frais de fonctionnement de nos activités solidaires dans la mesure où les recettes de ces dernières sont intégrées dans la GP.

Les charges liées à la recherche de subventions représentent principalement le salaire de la personne en charge des dossiers de subvention.

1-5 Frais de fonctionnement

Toutes les autres dépenses hors fonds dédiés et dotations aux provisions sont incluses dans cette ligne.

1-6 Utilisation des ressources de la GP

Méthode d'affectation de la GP :

- 1) La GP finance les frais de recherche de fonds.
- 2) La GP finance les missions sociales, sauf la part des missions sociales déjà financées par des subventions, ou par des financements « fléchés » (dons dédiés, participations des usagers, transferts de charges, dons IFI ...).
- 3) La GP finance une quote-part des frais de fonctionnement correspondant aux frais de siège (périmètre défini avec la DDETS : fonctions support directement liées à l'activité, hors communication, hors patrimoine). Cette quote-part correspond au pourcentage que représente les ressources issues de la GP sur la totalité des ressources du Foyer (hors reprises de provisions et transferts de charges)

Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

		31/12/2023		31/12/2022	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosi du public	12 mois	Dont générosi du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie				
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	2 586 009	2 586 009	3 730 957	3 730 957
	- Legs, donations et assurances-vie	175 268	175 268	460 254	460 254
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 770 976	2 770 976	3 030 944	3 030 944
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	3 758 285		3 300 724		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	23 252 940		21 762 307		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	165 172	28 531	124 770	28 344	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	766 990	426 412	567 339	567 339	
	Total des produits par origine	33 475 640	5 987 197	32 977 295	7 817 838
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	28 739 578	4 964 328	28 232 498	6 412 961
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 219 593	1 219 592	962 015	962 015
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	75 643		74 160	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 700 814	466 525	1 523 708	346 140	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	168 017	29 022	70 754	16 073	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	97 890		33 316		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 606 987	534 705	2 196 526	1 488 312	
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
	Total des charges par destination	34 608 522	7 214 172	33 092 977	9 225 501
	EXCEDENT OU DEFICIT	(1 132 881)	(1 226 975)	(115 683)	(1 407 663)

Compte de Résultat par Origine et Destination

2/2

		31/12/2023		31/12/2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	5 642 868	5 642 868	4 970 875	4 970 875
	Prestations en nature				
	Dons en nature	1 309 154	1 309 154	1 927 010	1 927 010
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
Dons en nature					
	Total des produits par origine	6 952 022	6 952 022	6 897 885	6 897 885
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	6 952 022	6 952 022	6 897 885	6 897 885
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	Total des charges par destination	6 952 022	6 952 022	6 897 885	6 897 885

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	4 964 328	6 412 961	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	2 586 009	3 730 957
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	175 268	460 254
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 770 976	3 030 944
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 219 592	962 015			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	466 525	346 140			
TOTAL DES EMPLOIS	6 650 445	7 721 116	TOTAL DES RESSOURCES	5 532 254	7 222 155
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	29 022	16 073	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	28 531	28 344
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	534 705	1 488 312	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	426 412	567 339
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	(1 226 975)	(1 407 663)
TOTAL	7 214 172	9 225 501	TOTAL	7 214 172	9 225 501
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	(1 226 976)	(1 407 663)
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	1 226 976	1 407 663
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

2/2

	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	6 952 022	6 897 885	Bénévolat	5 642 868	4 970 875
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	1 309 154	1 927 010
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	6 952 022	6 897 885	TOTAL	6 952 022	6 897 885

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 689 777	1 534 822
(-) Utilisation	426 412	
(+) Report	404 319	1 154 955
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	2 667 683	2 689 777

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Bénévolat Bénévolat	5 642 868	4 970 875
Prestations en nature	5 642 868	4 970 875
Dons en nature Dons en nature	1 309 154	1 927 010
	1 309 154	1 927 010
Total	6 952 022	6 897 885

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...) Mise à disposition gratuite de biens et services	1 309 154	1 927 010
Prestations	1 309 154	1 927 010
Personnel bénévole Personnel bénévole	5 642 868	4 970 875
	5 642 868	4 970 875
Total	6 952 022	6 897 885

Règles et Méthodes Comptables

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Evolution du périmètre d'action du FOYER

- transfert du CHU pour les réfugiés Ukrainiens LE CESI à la Croix Rouge Française début février 2023
- ouverture puis fermeture du CHU Vaise 2 sur le 1^{er} semestre 2023
- ouverture d'un site de Tiny Houses à Oullins début avril (50 places femmes + enfants)
- début d'activité pour les Lits Halte Soins Santé (14 places) et de la Halte Soins Santé au CGR en juillet 2023
- fermeture du CHU Vaise 1 et transfert des passagers au Centre Gabriel Rosset dès la fin des travaux de réhabilitation en octobre 2023

Evolution des investissements et du patrimoine

- poursuite des travaux de construction du centre d'hébergement CLEF
- finalisation des travaux de réhabilitation du Centre Gabriel Rosset
- vente d'un terrain à Marizy et d'une maison à la Côte St André

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'Association : Foyer Notre Dame des Sans-Abri.

Le bilan de l'exercice présente un total de 70 875 563 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits** de 33 475 640 euros et un total de **charges** de 34 608 522 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -1 132 881 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Les notes des tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2024 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Règles générales

Depuis l'exercice clos au 31/12/2020, le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI applique les nouvelles dispositions applicables aux entités faisant appel public à la générosité du public, fixées dans le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2018-06, qui abroge le règlement CRC n° 1999-01 du 16 février 1999, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Ce règlement dispose que les structures concernées incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels :

- un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ;

Règles et Méthodes Comptables

- et les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par dérogation au règlement comptable 2018-06, une subvention à recevoir du FSE pour le dispositif Perle a été enregistrée au 31/12/2023 pour l'exercice 2023 et un ajustement de la subvention à recevoir au titre de 2022 a été comptabilisé, sans qu'une convention ne soit signée avec ce financeur.

L'Association FOYER NOTRE DAME DES SANS-ABRI également nommée FNDSA a été fondée en 1950 et déclarée à la Préfecture du Rhône le 24 Mai 1950, comme association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 15 Mars 1957.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Changement de règles et méthodes comptables :

Subvention d'investissement : Les reprises liées à des subventions d'investissement sont comptabilisées dans les produits d'exploitation (méthode antérieure : en produits exceptionnels).

Montant en N : 107 971.77€ (compte 740000)

Montant en N-1 : 106 851.16€ (compte 777000)

Comptabilisation des legs hors immobilier : désormais, l'impact sur le résultat est neutralisé tant qu'ils n'ont pas été encaissés. En conséquence, ce changement de méthode a conduit à constater une correction d'erreur de 265K€ correspondant à au montant de la surévaluation des produits de 2022

En vertu des dispositions légales et réglementaires relatives à la loi confortant les principes de la République, il est établi pour la 1^{ère} fois au titre de cet exercice un état des avantages et ressources provenant de l'étranger. Ces avantages et ressources sont identifiés en fonction des informations à disposition de l'association

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	20, 30 et 40 ans
Aménagements et installations	5 – 10 et 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une comparaison est effectuée en fin d'exercice par rapport à leur valeur d'utilité.

Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur d'utilité est, à la date de clôture, inférieure à leur valeur d'acquisition.

Titres de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si le cours à la fin de l'exercice est inférieur au prix d'achat.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptabilisation des legs et donations

Conformément aux dispositions applicables aux entités faisant appel public à la générosité du public, fixées dans le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2018-06, le FOYER comptabilise les legs de la manière suivante :

- Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive.

- Les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres
- dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés par l'association
- dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens destinés à être cédés.

A la date d'acceptation, les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès
- des dettes grevant le bien transférées au bénéficiaire de la donation
- de toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur

Les dettes sont comptabilisés dans le compte "Dettes des legs ou donations".

Règles et Méthodes Comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'Association.

Autres postes

- Stocks des Bric à Brac :
Les vêtements et autres objets reçus des donateurs ne sont pas valorisés. S'agissant d'articles d'occasion, ils ne peuvent être estimés avec précision.
- Fonds dédiés :
La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui à la date de la clôture de l'exercice n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « report en fonds dédiés ».

Sont comptabilisés à la clôture de l'exercice, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- Subventions d'exploitation
- Contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances vie.

Les fonds dédiés aux investissements proviennent de legs et seront affectés à des investissements futurs.

Les fonds affectés à « Insertion Professionnelle » proviennent de l'opération « Les Arbres de la Solidarité ».

Les promesses de dons qui ont fait l'objet d'une convention signée sur l'exercice ont été comptabilisées en dons dédiés à la date de clôture.

- Abandons de frais bénévoles :
Ils sont comptabilisés en produits dans les dons financiers avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "frais de déplacements bénévoles".
- Subventions d'investissement :
Les subventions d'investissements sont reprises au fur et à mesure des amortissements des immobilisations rattachées.
- Contributions volontaires en nature :
 - Bénévolat : le temps offert par les nombreux bénévoles est valorisé et présenté dans les comptes annuels en pied de Compte de Résultat. Sur la base d'un recensement effectué par le FOYER représentant 105 ETP, le bénévolat est valorisé selon une approche du salaire annuel moyen chargé (hors CCDI).
 - Dons en nature : le FOYER enregistre les dons en nature sur la base de la valorisation effectuée par les tiers

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

ANNEXE - Élément 2

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	531 932		45 517			577 449
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	531 932		45 517			577 449
CORPORELLES						
Terrains	13 511 516				11 856	13 499 660
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	27 508 728		574 787		22 410	28 061 106
Instal technique, matériel outillage industriels	1 433 548		54 395		191 770	1 296 174
Instal., agencement, aménagement divers	19 576 526		2 256 174		3 976 285	17 856 415
Matériel de transport	529 861					529 861
Matériel de bureau, mobilier	971 278		155 311		16 652	1 109 937
Emballages récupérables et divers	190 000		134 913			324 913
Immobilisations corporelles en cours	1 770 522		7 265 704	2 805 030		6 231 196
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 491 979		10 441 285	2 805 030	4 218 973	68 909 261
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	45 750					45 750
Autres titres immobilisés	5 408 180		3 072 588		6 600	8 474 168
Prêts et autres immobilisations financières	117 537		21 353		25 320	113 570
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 571 467		3 093 941		31 920	8 633 488
TOTAL	71 595 379		13 580 743	2 805 030	4 250 894	78 120 198

ANNEXE - Élément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	366 230	82 209		448 440
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	366 230	82 209		448 440
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	10 966 678	968 738	22 710	11 912 706
Instal technique, matériel outillage industriels	1 283 615	46 674	157 649	1 172 641
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	480 548	23 863		504 410
Matériel de bureau, mobilier	796 509	120 068	16 652	899 924
Emballages récupérables et divers	15 806 610	645 738	3 971 455	12 480 892
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 333 960	1 805 080	4 168 466	26 970 574
TOTAL	29 700 191	1 887 289	4 168 466	27 419 014

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
2. Participations (10 à 50 %)			
SAS ENVIE SUD-EST	1 058 098	10,72	(112 164)
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Pour SAS Envie Sud-Est, les informations financières mentionnées correspondent à l'exercice clos au 31/12/2022.

Annexe libre

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT ETAT DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

Valeurs mobilières de placement

Livret CSL Associatis	324 464
Livret SG	339 201
Livret CIC	558 239
Livret BRA	10 460
Livret BNP	509 210
CAT CE	1 000 000
BNP DAT	1 000 000
Livret A Caisse Epargne	89 743
Total	3 831 316

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont reprises au fur et à mesure du plan d'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

Subventions	Montant brut	QP de la subvention reprise	Subvention nette
REGION	415 889,00	47 292,00	368 597,00
GRAND LYON AGAPE	224 453,20	102 575,14	121 878,06
GRAND LYON HORTENSAS	248 059,00	248 059,01	0,00
ETAT VILLEFRANCHE	185 366,00	185 365,99	0,01
METROPOLE LYON	209 000,00	33 399,37	175 600,63
AMALLIA AGAPE	75 000,00	34 275,02	40 724,98
ETAT / DDT AGAPE	316 400,80	144 595,42	171 805,38
SUBV INVEST INKERMANN	1 246 000,00	0,00	1 246 000,00
LYON AGAPE	44 175,60	20 189,09	23 986,51
REGION / AGAPE	146 003,55	66 723,69	79 279,86
DIRECCTE	39 587,00	31 999,00	7 588,00
INVEST ANAH - TVX CGR	1 050 000,00	12 238,29	1 037 761,71
TRACABILITE	35 000,00	34 999,67	0,33
TOTAL	4 234 934,15	961 711,69	3 273 222,47

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice en cours

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Cameroun	26/09/2023	Personne physique	Don	Direct	Virement	68 000,00
Total - Cameroun						68 000,00
Belgique	07/09/2023	Personne morale	Don	Direct	Virement	6 413,14
Total - Belgique						6 413,14
Canada	2023	Personne physique	Don	Direct	Prélèvement automatique	1 200,00
Total - Canada						1 200,00

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	13 522	13 522	
	Autres immobilisations financières	100 047	100 047	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 133 175	1 133 175	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	30 471	30 471	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 664 055	4 664 055	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	642 517	642 517	
Charges constatées d'avances	347 247	347 247		
	TOTAL DES CREANCES	6 931 036	6 931 036	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	9 052		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	8 662		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	7 194 282	156 143	557 765	6 480 374
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	64 135	64 135		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 463 737	2 463 737		
	Personnel et comptes rattachés	870 945	870 945		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 129 986	1 129 986		
	Impôts sur les bénéfices	97 889	97 889		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	205 954	205 954		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	98 864	98 864		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 628 684	5 628 684			
	TOTAL DES DETTES	17 754 476	10 716 337	557 765	6 480 374
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	133 339			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Le poste "Produits Constatés d'avance" comprend 4 896 505.36€ de fonds dédiés et reportés.

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	374 043	9 255	364 787	N/S
Autres créances	5 056 928	5 197 832	(140 903)	-2,71
TOTAL	5 430 971	5 207 087	223 884	4,30

Détails :

Autres créances clients	
Factures à établir	374 042,69
Sous-total	374 042,69

Autres créances	
Avoirs à recevoir	4 121,53
Subventions à recevoir	4 664 055,43
Produits à recevoir	154 828
Dons à recevoir	205 000
Intérêts courus à recevoir	28 923,19
Sous-total	5 056 928,19

TOTAL	5 430 970,88
--------------	---------------------

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/20	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/20
Fonds propres sans droit de reprise	37 213 117				37 213 117
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves			289 304		289 304
Report à nouveau	13 009 651	(115 683)		419 339	12 474 630
Excédent ou déficit de l'exercice	(115 683)	115 683		1 132 881	(1 132 881)
Situation nette	50 107 086		289 304	1 552 220	48 974 205
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 267 194		1 099 000	92 972	3 273 222
Provisions réglementées					
TOTAL	52 374 280		1 388 304	1 645 192	52 247 427

Autres réserves : 289 304€

Dont Réserves sous contrôles de tiers financeurs : 289 304€

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	273 540		69 769	203 771
	Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires Pour impôts	430 295	113 794	64 200	479 889
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres		190 000		190 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	703 835	303 794	133 969	873 660
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	64 223	54 223	12 854	105 592
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	64 223	54 223	12 854	105 592
	TOTAL GENERAL	768 058	358 017	146 823	979 252
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		168 017	77 054	69 769	

Annexe libre 2

PROVISIONS FONDS DEDIES

Provisions

En application de la recommandation 2013-02 de l'ANC (autorité des normes comptables), une provision pour indemnité de départ à la retraite est évaluée et comptabilisée sur la base des dispositions de l'accord d'entreprise.

Les principaux paramètres de cette évaluation sont :

- Méthode : ANC 2021
- Taux annuel d'actualisation : 3,17%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité retenue : INSEE 2012-2014
- Augmentation moyenne annuelle des salaires : 5%
- Taux des charges sociales : 43%.

Conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, l'association comptabilise la provision pour indemnité de départ à la retraite selon la méthode de répartition des droits de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 426 751 euros.

Fonds reportés liés aux legs et donations

Dans les fonds reportés liés aux legs figurent 320 937€ de legs immobiliers destinés à être vendus.

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations Montant global	Transferts		A la clôture de l'exercice	
				Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 dern. ex.
Subvention d'exploitation	1 166 732	1 061 737	340 577			1 887 892	
Contributions financières autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	2 689 777	404 320	426 413			2 667 684	
Fonds affectés aux investissements	249 757	0	0			249 757	
Fonds dédiés arbres de la solidarité	405 726	45 600	306 525			144 801	
Fonds dédiés Divers	672 733	73 546	114 639			631 640	
Fonds dédiés travaux CGR	300 000	150 261	5 249			445 012	
Fonds dédiés travaux Inkermann	1 061 562	134 913	0			1 196 475	
TOTAL	3 856 509	1 466 057	766 990	0	0	4 555 576	0

Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	50 254
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	125 014
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	133 195
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Sous-total	308 463
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	140 931
Sous-total	140 931

Le montant des legs en engagement hors bilan est de 46 206€.

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		47
	Professions intermédiaires		168
	Employés		170
	Ouvriers		
	TOTAL		385

Selon effectif moyen du personnel en ETP. Dont 261 CDI, 11 CDD et 113 CDDI.

Il est précisé que le Président et les Administrateurs ne sont pas rémunérés.

En 2023, il n'y a eu aucun remboursement de frais à des administrateurs de l'association. Les frais des administrateurs ayant fait l'objet d'un abandon de frais se sont élevés à 16 530€.

Rémunérations les plus élevées :

Le montant des 3 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 210 768€. Ce montant inclut des avantages en nature pour 0 €.

Le montant des 5 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 317 451€. Ce montant inclut des avantages en nature pour 0 €.

Charges à payer (avec détail)

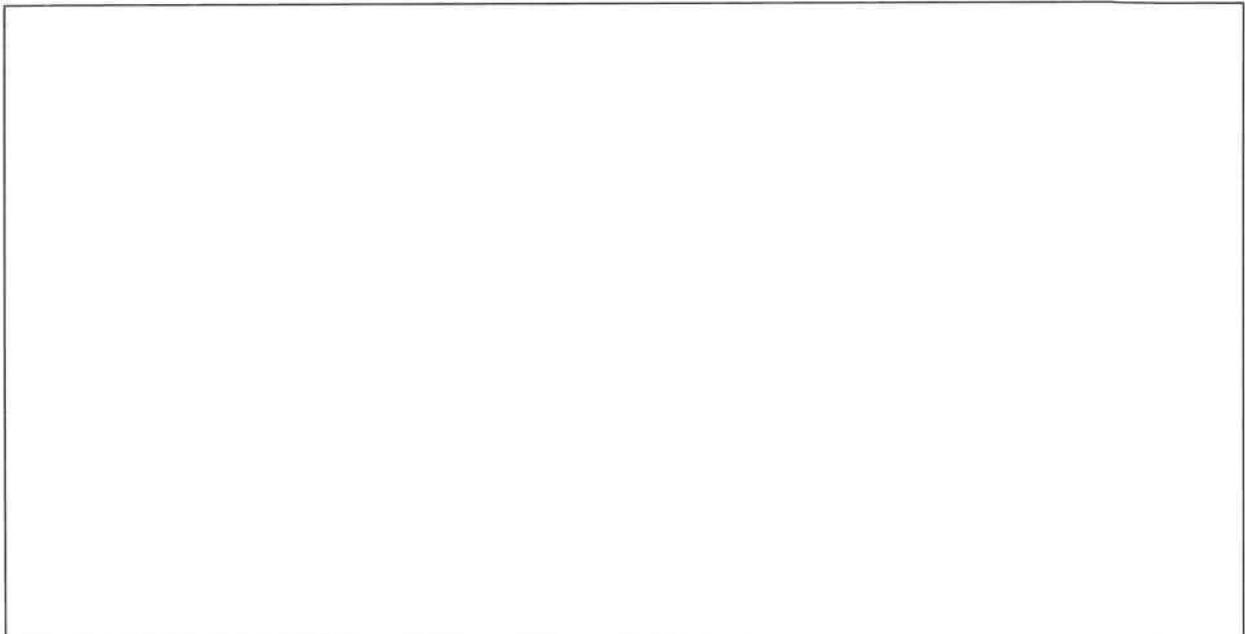
	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	485 612	257 339	228 273	88,71
Dettes fiscales et sociales	1 383 997	1 311 917	72 080	5,49
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	897		897	
TOTAL	1 870 506	1 569 255	301 250	19,20

Détails :

Fournisseurs et factures non parvenues :	485 612 €
Provision congés payés et primes :	834 083€
Charges sociales sur congés à payer et primes :	414 720€
Effort construction :	10 068€
Unifaf - formation salariés :	112 847€
Etat - Charges a payer - TG - Divers	13 176€
Total :	1 870 506€

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	347 247	155 735	191 512	122,9
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	347 247	155 735	191 512	122,9



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	5 628 684	5 575 316	53 368	0,96
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	5 628 684	5 575 316	53 368	0,96

Le poste "Produits Constatés d'avance" comprend 4 896 505.36€ de fonds dédiés et reportés.

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2023
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		4 112 475
Ventes de marchandises		2 770 976
RECETTES BRIC A BRAC VAISE	1 434 997	
RECETTES BRIC A BRAC TOULON	44 683	
RECETTES BRIC A BRAC CROIX ROUSSE	237 106	
RECETTES BB DECINES	282 262	
RECETTES BRIC A BRAC OULLINS	235 183	
RECETTES BB VILLEFRANCHE	362 491	
RECETTES JOURNEES D'ENTRAIDE	174 253	
Production vendue Services		1 341 500
RECETTES ACTIVITES & SEJOURS F	518	
VENTE REPAS CUISINE	1 340	
RECETTES LES AMAZONES	6 793	
RECETTES TRI TEXTILES	127 930	
RECETTES ATELIER MENUISERIE	7 249	
RECETTES TRI OBJETS	130 513	
RECETTES ATELIERS VELO	6 266	
RECETTES CHRS JEUNES DIFFUS	520	
RECETTES ATELIER COUTURE	40	
RECETTES SERVICE LOGEMENT	136 143	
APL LOGEMENT D'ABORD	(2 026)	
RECETTES ACCUEIL ST VINCENT 20	(272)	
RECETTES PF LES CHARDONS	108 521	
RECETTES DARDILLY	199 944	
RECETTES RUE SALA	10 235	
RECETTES BORDEAUX	26 101	
RECETTES ANTENNE CALUIRE	144 612	
RECETTES ANTENNE VILLEFRANCHE	50 856	
RECETTES VAULX-EN-VELIN	5 037	
RECETTES CHARDONNIERE - CHRS	120 141	
RECETTES CGR - CHRS	5 728	
RECETTES LA RENCONTRE	918	
RECETTES MAISON RODOLPHE	13 072	
RECETTES HORTENSAS	116 035	
RECETTES 85 SG	13 424	
RECETTES COCON SAULAIE	57 258	
RECETTES AGAPE MAISON-RELAIS	58 364	
RECETTES LA CALADE VILLEFRANCH	1 340	
AIDE EXCEPTIONNELLE ACCORDEE	(5 100)	
Chiffre d'affaires par marché géographique		4 112 475
Chiffre d'affaires FRANCE		4 112 475
RECETTES BRIC A BRAC VAISE	1 434 997	
RECETTES BRIC A BRAC TOULON	44 683	
RECETTES BRIC A BRAC CROIX ROUSSE	237 106	
RECETTES BB DECINES	282 262	
RECETTES BRIC A BRAC OULLINS	235 183	
RECETTES BB VILLEFRANCHE	362 491	
RECETTES JOURNEES D'ENTRAIDE	174 253	
RECETTES ACTIVITES & SEJOURS F	518	
VENTE REPAS CUISINE	1 340	

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2023
RECETTES LES AMAZONES		6 793
RECETTES TRI TEXTILES		127 930
RECETTES ATELIER MENUISERIE		7 249
RECETTES TRI OBJETS		130 513
RECETTES ATELIERS VELO		6 266
RECETTES CHRS JEUNES DIFFUS		520
RECETTES ATELIER COUTURE		40
RECETTES SERVICE LOGEMENT		136 143
APL LOGEMENT D'ABORD		(2 026)
RECETTES ACCUEIL ST VINCENT 20		(272)
RECETTES PF LES CHARDONS		108 521
RECETTES DARDILLY		199 944
RECETTES RUE SALA		10 235
RECETTES BORDEAUX		26 101
RECETTES ANTENNE CALUIRE		144 612
RECETTES ANTENNE VILLEFRANCHE		50 856
RECETTES VAULX-EN-VELIN		5 037
RECETTES CHARDONNIERE - CHRS		120 141
RECETTES CGR - CHRS		5 728
RECETTES LA RENCONTRE		918
RECETTES MAISON RODOLPHE		13 072
RECETTES HORTENSAS		116 035
RECETTES 85 SG		13 424
RECETTES COCON SAULAIE		57 258
RECETTES AGAPE MAISON-RELAIS		58 364
RECETTES LA CALADE VILLEFRANCH		1 340
AIDE EXCEPTIONNELLE ACCORDEE		(5 100)

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	16 200	27 723	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	16 200	27 723	00,0	00,0				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	16 200	27 723	00,0	00,0				

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		295 193
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		66 350
PDTS EXCEPT EXERCICE ANTE	66 350	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		159 074
PRODUITS SUR CESSION D AC	133 195	
PRODUIT CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 570	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 309	
Reprises sur provisions et transferts de charges		69 769
REPRISE PROV EXCEPTIONNEL	69 769	
Total des charges exceptionnelles		505 059
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		257 952
PENALITES AMENDES	2 399	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 576	
CHARGES EXERCICE ANTERIEU	246 208	
CREANCES IRREC EXERCICES ANTERIEURS	4 769	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		57 107
VALEUR NETTE DES ACTIFS C	50 507	
VNC DES IMMOB FINANC CEDEES	6 600	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		190 000
DOTATION PROVISION RISQUE	190 000	
Résultat exceptionnel		(209 866)